



Probleme au niveau du pret de la maison

Par **angel183**, le **06/08/2009** à **14:24**

Bonjour,
Je vous ecris car mon compagnon et moi sommes face a un probleme.
Lui et son ex compagne ont achete conjointement une maison et sont donc solidaires au niveau du pret.
Cependant, ayant quitte la maison et elle non, nous payons de notre cote notre loyer pour notre appartement (bail aux 2 noms) et elle doit theoriquement payer le pret de la maison comme s'il s'agissait de son loyer.
Elle ne sait pas gerer son argent et ne paie pas le pret en temps et en heure ce qui nous vaut des lettres de sommation a payer.
Y a t il un recours afin de se desolidariser de ce pret en montrant par exemple le bail et les factures de notre appartement car elle en a malheureusement rien a faire de ne pas payer le pret?
Merci d'avance

Par **Solaris**, le **07/08/2009** à **22:11**

Bonjour,
Vous ne pouvez pas vous desolidariser du prêt.
Par contre, il est tout à fait possible de demander la vente du bien immobilier: de manière amiable avec l'accord de l'ex-compagne ou judiciaire avec une décision de justice.